



Aux intéressés

Date / Datum février 2012

Le canton du Valais soutient l'énergie solaire photovoltaïque

Madame, Monsieur,

L'introduction dès le 1er mai 2008, au niveau fédéral, du système de rétribution à prix coûtant (RPC) pour l'électricité produite par les énergies renouvelables a généré de nombreux projets d'installations photovoltaïques. Cependant la limitation des disponibilités financières visant à soutenir de tels projets a eu pour effet la création d'une liste d'attente pour bénéficier de la RPC, ce qui a freiné nombre d'investisseurs potentiels. La baisse rapide et importante du coût des installations photovoltaïques, ainsi que l'ensoleillement particulièrement généreux en Valais devraient pourtant susciter l'intérêt de tout propriétaire de biens immobiliers. Ce d'autant plus qu'un nombre croissant de distributeurs d'électricité offre un tarif de rachat intéressant pendant la période d'attente avant d'entrer dans le système de RPC.

Au niveau communal et cantonal, les aides dans le domaine du photovoltaïque consistent en la déduction du revenu imposable de l'investissement dans une installation solaire, ainsi qu'en l'octroi, dans certaines communes, d'une aide financière à fonds perdu.

Dorénavant, une incitation supplémentaire vient s'ajouter à ces dernières : **le revenu généré par la vente des 10'000 premiers kilowattheures produits annuellement est exonéré d'impôt**. Cette nouvelle mesure de promotion a pour effet d'améliorer le rendement financier d'environ 1% pour les installations produisant moins de 10'000 kWh/an. Cela correspond à une économie d'impôt allant d'une centaine à un millier de francs par année, selon la taille de l'installation et les conditions de rétribution de l'électricité vendue.

Afin que chacun puisse **évaluer l'intérêt énergétique et économique** d'investir dans une installation solaire photovoltaïque, le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) a développé **un outil de calcul disponible** sur la page Internet du service à l'adresse : www.vs.ch/energie.

Nous espérons vivement que l'ensemble des mesures proposées par les différentes instances permettra de motiver les investisseurs potentiels et les professionnels et de contribuer à la très forte croissance de l'énergie solaire photovoltaïque nécessaire pour pouvoir abandonner effectivement l'énergie nucléaire.

A nos meilleures salutations.

Joël Fournier
Adjoint

